

A Mesdames et Messieurs les délégués
sociaux du Ministère de l'Education nationale.

Objet :

Action du service social en cas de mise en disponibilité pour maladie.

Madame, Monsieur,

Vous savez qu'un membre du personnel, absent pour maladie, est mis en disponibilité pour maladie lorsqu'il a épuisé le nombre de jours de congé de maladie auxquels il peut prétendre eu égard à son ancienneté (ancienneté de service chez les uns, ancienneté sociale chez les autres).

Dans cette position administrative, le membre du personnel bénéficie d'un traitement d'attente (de 50 % à 75 % du traitement d'activité). La perte de traitement varie de 50 % à 25 % du traitement d'activité. Cette perte peut être compensée par l'aide pécuniaire mensuelle que le service social accorde dans pareil cas.

Dorénavant, pour solliciter cette aide pécuniaire, le membre du personnel doit compléter le document dont le modèle est ci-annexé et l'adresser au service social du département, 123, rue Royale, 1000 Bruxelles.

A toutes fins utiles, je vous envoie, sous ce pli, deux exemplaires du document susvisé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs et tout dévoués.

Le Directeur général,
Roger DUBOIS.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
Direction générale des personnels, des statuts
et de l'organisation administrative

ACTION DU SERVICE SOCIAL

Demande d'aide pécuniaire mensuelle en cas de
mise en disponibilité pour maladie

Je soussigné(e) :

Nom, prénom :

Adresse : rue n°
code postal localité

Fonction ou grade :

Service ou établissement :

N° du compte :

sollicite l'aide pécuniaire mensuelle accordée en cas de mise en
disponibilité pour maladie pour les périodes de

.....
.....
.....

Date et signature,